



(Pipistrellus pipistrellus, 2011 Gilles San Martin, CC)

En France, il existe 34 espèces de chiroptères dont 21 régulièrement observées en Vendée.

Les chauves-souris sont principalement menacées en France par :

- ⇒ La destruction ou la modification de leurs territoires (gîtes, territoire de chasse...)
- ⇒ Les dérangements dans ses gîtes de reproduction ou ses gîtes d'hivernage
- ⇒ La destruction directe
- ⇒ Les pesticides
- ⇒ Le traitement chimique des charpentes ou du bétail
- ⇒ La mortalité routière, les éoliennes, la prédation...

☀ **Présentation générale :**

Les chauves-souris sont des mammifères volants, elles appartiennent à l'ordre des Chiroptères. Au niveau mondial, il existe plus de 1000 espèces, dont 34 en France réparties en 4 familles : les Rhinolophidés avec un nez en forme de fer à cheval, les Vespertilionidés dont le faciès ressemble à une souris, les Molossidés dont le museau évoque celui d'un chien et les Minioptéridés dont le front bombé est caractéristique.

☀ **Cycle de vie des chiroptères :**

Les chauves-souris sont les seuls mammifères au monde capables de voler grâce à leurs mains transformées en ailes. Leurs doigts très allongés sont reliés par une fine membrane de peau appelée patagium qui permet le vol. Les chauves-souris ne sont pas aveugles, mais leur vue – équivalente à la notre – est trop peu développée pour leur permettre de se déplacer dans l'obscurité. Elles ont donc développé un sixième sens, l'écholocation.

Les chauves-souris européennes se nourrissent exclusivement d'insectes, l'absence de proies en hiver les oblige à entrer en hibernation en période de disette. En été au contraire, elles sont actives. Ces deux grandes périodes contrastées vont rythmer la vie des chauves-souris.

Les chauves-souris sont des espèces à reproduction lente : un seul jeune par an et par femelle. Bon nombre des jeunes vont mourir avant leur premier anniversaire. Le renouvellement des populations est donc très lent ce qui rend les chauves-souris vulnérables. Ce faible renouvellement des populations est compensé par une longévité importante (entre 4 à 40 ans) pour des animaux de si petite taille.

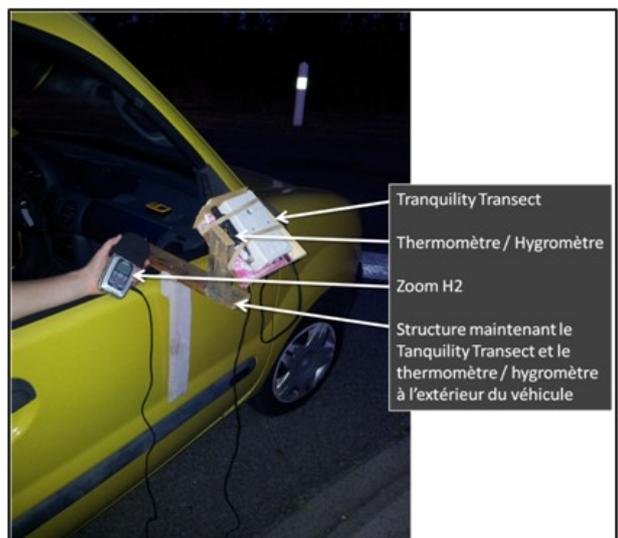


(Myotis myotis, 2009, Jan Suda, CC)

Une méthode d'étude : le programme Vigie Nature du Muséum national d'Histoire naturelle

L'inventaire des Chiroptères sur le SyMPTAMM (itinéraire de 300 km) repose sur l'enregistrement des ultrasons émis par les chauves-souris. Ces cris constituant une « signature acoustique propre à chaque espèce », l'analyse informatique des sonagrammes sous le logiciel Syrinx permet en effet un inventaire spécifique des chiroptères.

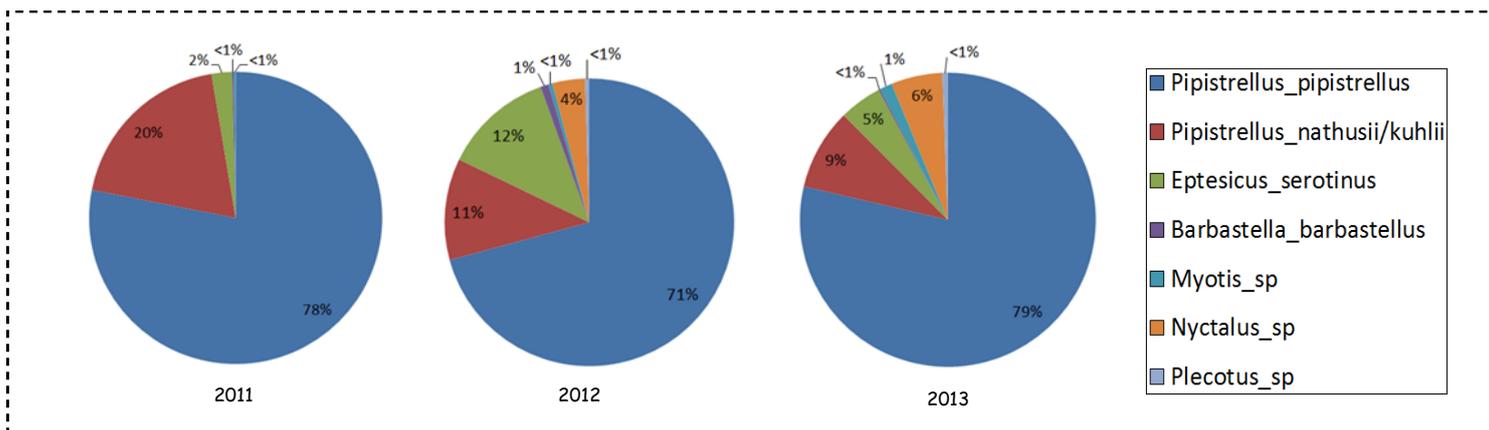
Les enregistrements sont réalisés au moyen d'un microphone Tranquility transect (modèle avec la fonction expansion de temps) et d'un enregistreur numérique de Zoom H2. L'enregistrement débute 30 minutes après le coucher du soleil et se termine au plus tard 2 h après le début de l'enregistrement. Pour des raisons de biais comportemental des chauves-souris, les conditions météorologiques peuvent empêcher le déroulement des enregistrements, qui n'ont pas lieu par temps de pluie ou lorsque la température descend en dessous de 12°C.



Parallèlement à l'échantillonnage routier, des enregistrements ont été réalisés au cours de certaines chasses aux hétérocères, également menées pour le programme LEADER. Dans ce cadre, l'enregistrement s'effectue sur toute la durée de la chasse, depuis l'heure du coucher du soleil jusqu'à l'extinction de la lampe UV. Ces enregistrements pourront être utilisés pour évaluer la relation entre les chauves-souris et la disponibilité en nourriture, le piège lumineux des chasses créant un point de concentration de ressources alimentaires.

✿ Diversité et abondance des espèces :

Au total, il a été contacté un minimum de 7 taxons entre 2011 et 2013, avec 3 taxons dominants : la pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), les pipistrelles de Kuhl et de Nathusius (*Pipistrellus kuhli/nathusii*) et la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).



Toutes les chauves-souris de France sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Elles sont également protégées au niveau international (par 2 Conventions) et au niveau européen : douze espèces françaises sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat, qui rassemble en un réseau cohérent (Réseau Natura 2000) des sites écologiques protégés.

De nombreux gîtes à chiroptères sont également protégés en France par des mesures de préservation allant des arrêtés de protection de biotope (R.411-15 et suivants du code de l'Environnement) à la réserve naturelle nationale (L.332-1).

Des mesures en faveur des Chiroptères

✿ Renforcer l'aménagement des espaces ruraux :

Offrant un maillage très fort de corridors écologiques les chemins ruraux pourraient devenir des vecteurs durables de conservation de la biodiversité au travers d'une stratégie de trame verte.

✿ Appliquer localement le plan national Ecophyto 2018 :

Ce plan vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en France, tout en maintenant une agriculture économiquement performante. Un volet s'applique également aux particuliers et aux collectivités. Les produits phytosanitaires manquent de sélectivité et sont trop souvent appliqués à proximité de réservoirs ou de corridors de biodiversité. L'intensification agricole entraîne à la fois la disparition des haies, des vergers et des prairies naturelles au profit de cultures traitées de manière intensive en insecticides et autres pesticides. C'est la double peine des chauves-souris qui n'ont plus de territoire de chasse favorable et qui subissent également la disparition importante de leur principale ressource alimentaire les insectes. Dans certaines zones, l'abandon de certaines pratiques agricoles (pâturage par exemple) entraîne aussi des conséquences fâcheuses au niveau des chauves-souris. Par endroit également, l'urbanisation entraîne la disparition de milieux de nature « commune » très favorables aux chauves-souris comme les vergers traditionnels, les zones bocagères périurbaines...

✿ Préserver les habitats naturels :

Globalement, les chauves-souris apprécient les milieux naturels préservés (forêts, rivières, ...) ou agricoles traditionnels (vergers, bocage, ...). L'importance de la ressource en insectes est bien entendu déterminante. Certaines espèces vont chasser dans les villages sous les lampadaires (Pipistrelles) ; d'autres en longeant une haie du bocage ou en restant à l'affût, accrochées à une branche basse (Rhinolophes) ; certaines vont se rencontrer surtout en forêt (Noctules, Grand Murin). L'eau est souvent un élément déterminant, toutes les espèces sont susceptibles de chasser au-dessus des rivières et plans d'eau. De plus la préservation des différents habitats naturels permettrait de protéger les gîtes qui sont indispensables à la survie des chauves-souris : que ce soit leurs gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transit. La rénovation de bâtiments, l'aménagement des combles, la disparition ou la fermeture des souterrains, l'éclairage de monuments, la disparition des arbres creux, la rénovation des ponts... sont autant de menaces importantes.

Les Chiroptères ont démontré tout leur potentiel en matière d'évaluation des politiques de gestion de l'environnement et de suivi de la biodiversité. Le Groupe Associatif Estuaire a donc décidé de maintenir une forte pression d'inventaires au cours des années à venir. Si vous êtes intéressés, il est possible de nous accompagner la nuit sur le terrain et découvrir la biodiversité de votre territoire. Contactez-nous !

